

achetée aux services privés. Les sociétés connues autrefois sous le nom de Canadian Utilities Limited et Northland Utilities Limited ont été fusionnées en 1972 pour former une seule société, l'Alberta Power Limited.

L'Alberta Energy Resources Conservation Board régleme la construction et l'exploitation des services d'électricité aux termes de l'Hydro and Electric Energy Act de l'Alberta, tandis que la Public Utilities Board régleme les tarifs.

En 1975, les adjonctions ont comporté seulement l'installation du second groupe de 150 MW à la centrale thermique alimentée au pétrole de l'Alberta Power à Battle River, mais les travaux se poursuivent sur divers projets de centrales. La Calgary Power comptait mettre en service deux groupes de 375 MW en 1976 à la centrale thermique alimentée au charbon de Sundance sur le lac Wabamun, à l'ouest d'Edmonton. Un autre groupe de 375 MW doit être prêt en 1978, et un quatrième en 1980, ce qui portera la puissance totale de la centrale de Sundance à 2 100 MW (six groupes).

Les effets sur l'environnement sont réduits au minimum grâce à un bassin de refroidissement de 1,200 acres (486 hectares) à Sundance et à des précipitateurs électrostatiques à chaque groupe de la centrale. Le taux d'élimination des particules des précipitateurs des deux groupes de 300 MW en service est de 99.5%. Ce type d'appareil a également été installé en 1975 à l'ancienne centrale de Wabamun. Les dépenses pour les dispositifs de protection de l'environnement aux deux centrales dépasseront sans doute \$80 millions.

A la fin de 1975, la Calgary Power a demandé à l'Energy Resources Conservation Board de l'Alberta l'autorisation de construire une centrale au charbon de 2 250 MW dans la région de Camrose - Ryley. Les six groupes de 375 MW de la centrale entreraient en service entre 1982 et 1986.

L'Edmonton Power poursuit l'expansion de sa centrale thermique de Clover Bar alimentée au gaz en ajoutant un groupe de 165 MW en 1976 et un autre en 1978, pour doubler la puissance totale de la centrale et la porter à 660 MW. Des études se sont poursuivies sur les conséquences écologiques de l'évacuation d'eau chaude dans les eaux de la rivière Saskatchewan-Nord, qui servent de refroidisseur, ainsi que sur la réduction des oxydes d'azote dans l'échappement des cheminées.

Dotée d'un vaste potentiel houiller subbitumineux exploitable à ciel ouvert, l'Alberta a décidé d'utiliser cette source bon marché comme combustible pour les centrales thermiques; ainsi, la majorité de l'accroissement de la puissance de production thermique de la province en l'an 2000 sera probablement fondée sur ce combustible. Vers la fin du siècle, cependant, l'exploitation souterraine sera sans doute nécessaire pour assurer l'approvisionnement en charbon subbitumineux dans la province.

En 1975, l'extension des réseaux de transport de l'énergie en Alberta a comporté des adjonctions aux lignes de 240 kV et de 138 kV. La Calgary Power a achevé l'installation de la ligne de 240 kV entre Sundance et Red Deer. L'Alberta Power et la Calgary Power ont achevé la mise en place d'une ligne de 138/240 kV reliant la centrale de l'Alberta Power à Battle River et la centrale secondaire de la Calgary Power à Matiskow, à l'est de Battle River.

Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique possède d'abondantes ressources hydrauliques qui comptent pour plus de 90% de sa production d'électricité. Un faible pourcentage seulement provient des centrales thermiques alimentées au pétrole, et parfois au gaz. D'après les plans actuels, le développement du potentiel hydroélectrique se poursuivra au-delà de l'an 2000, et la production thermique deviendra importante vers le milieu des années 80. Les premières centrales thermiques seront alimentées au charbon, car les centrales nucléaires n'apparaîtront guère avant 1990.

La British Columbia Hydro and Power Authority, société provinciale de la Couronne, est la plus importante entreprise productrice et distributrice d'énergie électrique de la Colombie-Britannique. Elle exploite un vaste réseau de services d'utilité publique comprenant notamment des services de transport et la